REGLEMENT DES COUPES U13

Validé par le Comité Directeur du 13 Octobre 2026

ARTICLE 1 – Programme du Festival Foot U13

- ✓ 1er tour : toutes les équipes 1 (sauf D1) – Match sec à 2 équipes

Les équipes éliminées du 1er tour sont reversées en Coupe U13 Powershoot (sauf les équipes déclarant forfait qui sont définitivement éliminées)

- ✓ ½ Finale avec 32 équipes **: équipes D1** *(tête de série)* **+** qualifiés 1er tour. Format jour de coupe à 4 équipes

Les équipes terminant 3ème de chaque site sont reversées en Coupe U13 Powershoot (sauf équipes de D1 automatiquement éliminées). Les 4èmes sont – quant à elles – définitivement éliminées).

- ✓ Finale District à 16 équipes – seul le lauréat est qualifié au tour régional. Les 4 premières équipes seront qualifiées pour un play-off de fin de saison.

ARTICLE 2 – Programme COUPE U13 Powershoot

Engagement : toutes les équipes réserves + équipes éliminées du Festival Foot U13 (hors équipe de U13D1)

- ✓ 1er Tour Coupe U13 Powershoot = uniquement **équipes « réserves »**
- ✓ 2ème Tour Coupe U13 Powershoot = qualifiés Tour 1 + équipes éliminées du 1er Tour Festival U13
- ✓ Tour intermédiaire Coupe U13 Powershoot
- ✓ 1/8ème Finale = qualifiés du tour intermédiaire + 8 équipes éliminées ½ F. Festival U13.
- ✓ ¼ Finale, ½ Finale puis Finale Coupe U13 Powershoot

ARTICLE 3 – Participation des joueurs(es) :

Les joueurs(es) participant à cette épreuve devront être licenciés et qualifiés dans les délais.

- ***Restriction de participation « Coupe U13 Powershoot» concernant les équipes réserves*** :

A compter du 2ème tour, les équipes pourront inscrire sur la feuille de match uniquement les joueurs inscrits sur la feuille de match du 1er tour + maximum 3 joueurs – n'ayant pas participé à ce Tour 1.

Le District se réserve le droit d'évocation en cas de non-respect des conditions de participation.

ARTICLE 4 – Répartition des équipes :

Peuvent participer toutes les équipes engagées avant le tirage au sort. ***Toute équipe forfait au 1er tour du Festival Foot U13 ne pourra intégrer la Coupe U13 Powershoot.***

ARTICLE 5 – Déroulement du plateau :

Selon les directives fédérales, la formule « jour de coupe » sera mise en application.
Avant chaque match, tirage au sort pour déterminer l'équipe qui débute (chifoumi).
Chaque équipe réalise une série de 6 tirs au but chronométré.
Voir vidéo explicative https://www.youtube.com/watch?v=c9dtry1LgvE

Nombre/durée de matchs :
Si 2 équipes : 1 match de 2 x 35 minutes (avec pause coaching à 17 minutes).
Si 3 équipes, toutes les équipes se rencontrent. Chaque équipe fera 2 matchs de 1 x 35 minutes (avec pause coaching à 17 minutes).
Si 4 équipes, toutes les équipes se rencontrent. Chaque équipe fera 3 matchs de 1 x 24 minutes (sans pause coaching)

ARTICLE 6 – Classement / Qualification des équipes :

Si match à 2 équipes, l'équipe qualifiée au tour suivant sera dans l'ordre :

1. Résultat du match
2. Résultat du défi Tir au but
   a. L'équipe vainqueur du défi est celle qui a marqué le + de pénalty
   b. Si égalité, l'équipe la plus rapide sera désignée vainqueure
   c. Si nouvelle égalité, tir au but « mort subite »

Si Format à 3 ou 4 équipes, les équipes se qualifieront à partir de leur classement qui prendra en compte l'addition du nombre de points obtenus lors des rencontres disputées :

Victoire : 3 pts	Match nul – Victoire Défi TAB : 2 pts
Match nul – Défaite Défi TAB : 1 pt	Défaite : 0 pt

✓ Si égalité de points entre 2 équipes au classement, il sera tenu compte du résultat du match qui les a opposées (si match nul : prise en compte des tirs au but de ce même match).

✓ Si égalité de points entre 3 équipes ou + au classement, il sera tenu compte dans l'ordre :

1. Mini-championnat entre les équipes concernées par l'égalité de points
2. Difference de but.
3. Meilleure attaque.
4. Nombre de tirs au but marqués sur les rencontres des équipes concernées.
5. Meilleur chronomètre sur la séance TAB

ARTICLE 7 – Arbitrage :

Désignation des arbitres officiels :

- Festival Foot U13 : Uniquement pour la finale départementale
- Coupe U13 Powershoot : à partir des 1/8ème de finale.

Article 43 RP LGEF – Absence d'arbitre désigné : En cas d'absence d'arbitre et d'arbitres assistants régulièrement désignés par les commissions compétentes ou en cas de non-désignation, les matchs de compétition organisés par la Ligue ou ses Districts sont dirigés dans l'ordre prioritaire suivant :

1. *arbitre officiel neutre présent dans le stade,*
2. *arbitre officiel du club visiteur,*
3. *arbitre officiel du club visité,*
4. *arbitre-auxiliaire du club visiteur,*
5. *arbitre-auxiliaire du club visité,*
6. *tirage au sort entre un licencié majeur présenté par chacun des clubs en présence*.

ARTICLE 8 – FMI – Feuille de match :

L'utilisation de la FMI sera exigée en Coupe U13 Powershoot

L'utilisation du forfait papier sera utilisé pour le Festival Foot U13

ARTICLE 9 – Convocation/Horaires des matchs :

Les équipes sont convoquées à 8h45. Début des matchs à 9h30

ARTICLE 10 – Réserves, réclamations et appel

Les réserves, réclamations, appel et toutes communications devront pour suivre leur cours, être formulées dans les conditions prévues à l'Article 9 des Règlements Particuliers de la Ligue et être adressées au secrétariat du District Marne de Football

Les réserves ou réclamations seront étudiées par la commission compétente et ses décisions seront susceptible d'appel.

Les Appels seront adressés à la Commission supérieure d'Appel Départementale configuration sportive du District dans les conditions de délai, forme et droits fixés par les R.G. de la F.F.F. et les R.P. de la Ligue et du District de la Marne.

Le délai d'appel est réduit à 2 jours à compter du lendemain de la notification de la décision.

La commission d'appel configuration sportive Départementale juge en 2ème instance et en dernier ressort.